

## COURS DE CULTURE VOCALE EN CHORALE

Formulaire d'annonce pour remboursement partiel

Renseignements auprès de [nicolas@choeur.ch](mailto:nicolas@choeur.ch)

Envoi du formulaire à [georges@choeur.ch](mailto:georges@choeur.ch)

ou par courrier: Georges Borno, chemin de la Lisière 8, 1018 Lausanne

Le chœur : .....

Président/e : .....

Adresse : .....

NPA : ..... Localité : .....

Téléphone : ..... Email : .....

Infos bancaires ou postales du chœur : .....

(si possible, joindre un B.V.) .....

Date : ..... Lieu : ..... Signature : .....

annonce qu'un cours de culture vocale en chorale a été donné par :

Professeur/e : .....

Adresse : .....

NPA : ..... Localité : .....

Téléphone : ..... Email : .....

Atteste avoir été payé/e par le chœur : (signature) .....

Les cours ont été donnés aux dates et aux conditions suivantes :

Dates	Prix de la leçon (durée en minutes x Fr 1.50)	Frais de déplacement (km x Fr -.70)	Total
TOTAUX			

10% prix total des leçons + total frais de déplacement = total subside  
(max. Fr 50.- par leçon) AVDC

Subside AVDC

--	--	--	--

### REMARQUES :

- Le tarif AVDC est de Fr 1.50 par minute de cours.
- Les frais de transport sont limités à Fr 50.- par leçon. Tarif AVDC : Fr -.70 par km.
- Le chœur paie lui-même le professeur, si possible à la fin du dernier cours.
- A réception du formulaire, l'AVDC rembourse au chœur 10% du salaire du professeur ainsi que les frais de transport.